

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2000

La troisième assemblée générale de l'Association était convoquée pour le lundi 19 juin 2000 à 18h dans les locaux du Pôle européen de gestion et d'économie (PEGE) à Strasbourg. Le président de l'Association, Francis Hirn, assisté de Marguerite Rudloff, Jean-Marc Bischoff, vice-président, Yvonne Knorr, secrétaire, et René Géronimus, trésorier, après avoir excusé Nicole Fontaine, Présidente d'honneur, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants. Il donna lecture de la liste des membres ayant demandé à être excusé, en particulier les présidents des trois collectivités ainsi que Pierre Pflimlin. Il fit ensuite une rapide présentation du PEGE et remercia ses responsables d'avoir accepté de recevoir l'Association pour la tenue de l'assemblée générale.

Après avoir constaté que l'Assemblée générale était régulièrement constituée (42 membres présents et 74 ayant donné procuration), le président déclara ouverte l'Assemblée générale et donna tout d'abord lecture du rapport de gestion de l'Association, conformément à l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion.

Tout en nous concentrant sur les activités de l'année 1999 sur laquelle nous statuons aujourd'hui, nous ferons néanmoins une incursion sur l'année en cours pour évoquer les activités récentes et aussi évoquer les perspectives.

Revenons donc tout d'abord sur 1999, la deuxième année complète depuis la création de notre association en février 1997. Elle aura surtout été marquée par la remise du deuxième Prix de la Tolérance Marcel Rudloff, le 19 mars, au Palais des Droits de l'Homme, à deux lauréats : Francis Bueb, fondateur et directeur du Centre André Malraux à Sarajevo, et à l'Association Transeuropéennes, liée à l'Université Marc Bloch. Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur cette manifestation pleinement réussie que nous avons déjà évoquée lors de la précédente assemblée générale, si ce n'est pour dire, une fois de plus, toute notre reconnaissance au Président Pierre Pflimlin de remplir avec beaucoup de passion et d'intérêt la mission de Président du Jury.

Un autre moment fort aura été le 15 mars 1999, avec l'inauguration du square Marcel Rudloff et de la stèle qui lui est consacré, face au Palais universitaire. Nous tenons à dire nos remerciements à notre membre, le Maire Roland Ries, pour le rôle déterminant qu'il a joué dans cette affaire, notamment lorsque nous sommes intervenus auprès de lui il y a quelques semaines pour que l'environnement du monument, quelque peu perturbé par les travaux consécutifs à l'extension du tram, puisse retrouver un aspect un peu plus accueillant et digne.

A signaler également, toujours en 1999 et même si l'Association n'y est pas pour grand chose : l'inauguration du CFA de Colmar, le 20 avril, et l'inauguration du nouveau lycée de Strasbourg-Ouest, le 18 mai. Ces deux établissements prestigieux portent tous les deux le nom de Marcel Rudloff. A noter

enfin que nous étions présents, en compagnie de Madame Rudloff et de ses enfants, aux côtés du Maire de Strasbourg et du Président du Conseil régional, le 1 novembre dernier, pour nous recueillir et déposer une gerbe sur la tombe de notre ami.

Il nous plait à rappeler ici que tout ce que nous avons pu mener à bien a pu l'être grâce au soutien des membres de l'Association bien évidemment, mais aussi – et surtout – en raison de la forte implication du Conseil Régional et de son Président Adrien Zeller, du Conseil Général du Bas-Rhin et de son Président Philippe Richert, de la Ville de Strasbourg et de son Maire Roland Ries.

Ces soutiens contribuent grandement à la forte motivation des membres actifs et tout particulièrement des administrateurs dont je veux évoquer le sérieux et l'assiduité. En effet, au cours de l'année concernée, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois, avec en moyenne le tiers des administrateurs présents.

Il me faut évoquer aussi à cet endroit le travail remarquable effectué par Madame Marguerite Rudloff et Yvonne Knorr qui cumule les fonctions de secrétaire et de trésorière-adjointe. Toutes deux sont les véritables piliers de notre association, qui ne ménagent pas leur temps pour remplir les tâches les plus diverses. J'y associe volontiers notre trésorier, René Géronimus et les administrateurs actifs du Conseil d'administration. Que toutes et tous soient remerciés très sincèrement au nom de l'association au même titre que l'assistante du Président, Eliane Delattre, qui fait au quotidien un important travail de secrétariat avec discrétion et efficacité.

Toutes ces bonnes volontés ont notamment permis une bonne information régulière de nos membres qui peuvent ainsi juger de la bonne utilisation de leur cotisation. Ainsi chaque membre a eu droit à plusieurs courriers d'information ou d'invitation. Ceci indépendamment des appels de cotisation que nous souhaiterions toutefois être un peu plus fructueux auprès de certains...

Même si nous reviendrons sur ce grand moment lors de notre prochaine Assemblée générale, je ne puis m'empêcher de rappeler de suite la très belle cérémonie de remise du Prix de la Tolérance, la troisième, à notre lauréat 2000 : le père Elias Chacour. La cérémonie a été particulièrement émouvante, autant par la personnalité exceptionnelle du récipiendaire, que par l'intensité de son discours ou encore la superbe prestation de la chanteuse Hayet Ayad.

Force est de constater qu'après un peu plus de trois ans d'existence, cette association a fait du bon travail et a obtenu des résultats au-delà de nos espérances ; pour preuve le nouveau recueil des extraits de presse qui nous ont été consacrés depuis notre dernière assemblée générale et que nous vous avons remis. On peut dire aujourd'hui que l'essentiel de ce que nous pouvions faire pour mieux inscrire le nom de Marcel Rudloff dans la mémoire strasbourgeoise est fait d'ores et déjà.

Comme je l'évoquais déjà l'année dernière, le moment est venu maintenant pour donner un second souffle à notre association afin, non seulement de fidéliser nos membres actuels, mais encore de susciter de nouvelles adhésions autour de ce qui est la raison d'être de l'Association, c'est-à-dire « défendre l'esprit de tolérance » par fidélité et par respect pour la mémoire de Marcel Rudloff. Dès la rentrée, le Conseil d'administration se penchera sur cette importante question et s'attachera à vous proposer de nouvelles voies d'action. Bien évidemment toutes vos propositions, idées et suggestions sont les bienvenues. Plus que jamais nous avons besoin du fidèle soutien et de l'aide des membres.

2. Rapport financier.

Le trésorier de l'Association, René Géronimus, présenta ensuite les comptes arrêtés au 31 décembre 1999.

A. Compte d'exploitation

Les recettes de l'année 1999 s'élèvent à F. 146.079,26 et se composent de :

- cotisations et dons d'un total de F 53.705 contre F. 53.300 en 1998 et F. 56.600 en 1997. Il s'agit de 160 cotisations de F. 200 soit F. 32.000 et de F. 21.705 pour 22 dons, soit 182 membres.
- subventions de F. 40.000 soit F. 20.000 du Conseil Général du Bas-Rhin et F. 20.000 du Conseil Régional d'Alsace.
- de produits financiers de F. 2.374,26
- de la reprise de provision constituée en 1998 de F. 50.000 pour les dépenses du deuxième Prix de la Tolérance.

Les dépenses ont atteint un total de F. 59.712 dont F. 56.335 pour les frais du Prix de la Tolérance.

Il est proposé de provisionner les dépenses de l'exercice 2000 à hauteur de F. 50.000 pour le 3^{ème} Prix de la Tolérance et de F. 10.000 pour les frais de voyage à Paris d'une classe du Lycée Marcel Rudloff.

Le total des recettes de F. 146.079,26 diminué du total des dépenses de F. 119.712,88 donne un excédent de gestion de F. 26.366,38 qui sera versé au fonds de réserve dont le total atteindra F. 78.872,41 au 31.12.1999.

ACTIF		PASSIF	
Solde du compte bancaire au 31.12.1999 :	33.446,29	Fonds de réserve	39.436,03
9 Sicav Sogenal C.T. à 10.261,74	92.356,12	Excédent de gestion 1999	26.366,38
		Provision pour le Prix de la Tolérance 2000	50.000,00
		Provision pour frais de voyage à Paris de 50 élèves du Lycée Marcel Rudloff	10.000,00
Total des disponibilités	125.802,41		
Total de l'actif	125.802,41	Total du passif	125.802,41

3. Décisions de l'Assemblée générale.

Après avoir écouté les deux rapports présentés par le Président et le Trésorier ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes présentés et donne quitus au Conseil d'administration et au trésorier pour leur gestion (vote à l'unanimité). Elle procède ensuite, également à l'unanimité, au renouvellement du mandat des deux commissaires aux comptes (Félix Lévy et Raphaël Pélissier) pour le contrôle des comptes de l'exercice 2000.

4. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Les statuts de l'Association prévoient le renouvellement par tiers et par tirage au sort des membres du Conseil d'administration pour les deux années qui suivent la première Assemblée générale. Le Président donne lecture de la liste des administrateurs désignés par le sort et indique que tous, à l'exception de Jean-Paul de Gaudemar (qui a transmis au Président un message sympathique d'amitié pour les membres et de fidélité à l'Association) sont candidats au renouvellement de leur mandat. Anne Schumann présente sa candidature pour ce siège. Tous sont élus à l'unanimité.

5. Montant des cotisations.

Le Conseil d'administration propose de maintenir les cotisations aux montants fixés antérieurement : 200 F pour les membres actifs, 500 F pour les associations et 1.000 F pour les membres bienfaiteurs. Cette proposition est votée à l'unanimité.

6. Divers.

Maitre Jean-Paul Wachsmann annonce que la salle du Conseil du Barreau de Strasbourg portera désormais le nom de Marcel Rudloff. L'Association sera associée à la cérémonie prévue à la rentrée.

Antoine Gentner informe l'Assemblée que La Ritournelle donnera un concert à Bethlehem pour Noël prochain en relation avec le Père Elias Chacour. Il évoque les difficultés pour réunir le budget.

Marie-Paule Urban évoque le travail réalisé par des étudiants en histoire sur l'histoire de l'Université de Strasbourg et notamment le repli à Clermont-Ferrand où Marcel Rudloff était concerné. Elle suggère d'étudier la possibilité d'un partenariat avec cette ville.

Corinne Bury propose d'orienter notre action future en direction des jeunes (ce qui rejoint une proposition émise lors du dernier Conseil d'administration par Jean-Paul Brion) et accepte de participer au travail de réflexion qui sera engagé à la rentrée sur l'avenir de l'Association.

Le Président,

La Secrétaire,

Le Trésorier,

Francis Hirn.

Yvonne Knorr.

René Géronimus.